

**ENSEMBLE,
S'INVESTIR POUR
SE CONSTRUIRE**



Institut Saint-Joseph Welkenraedt

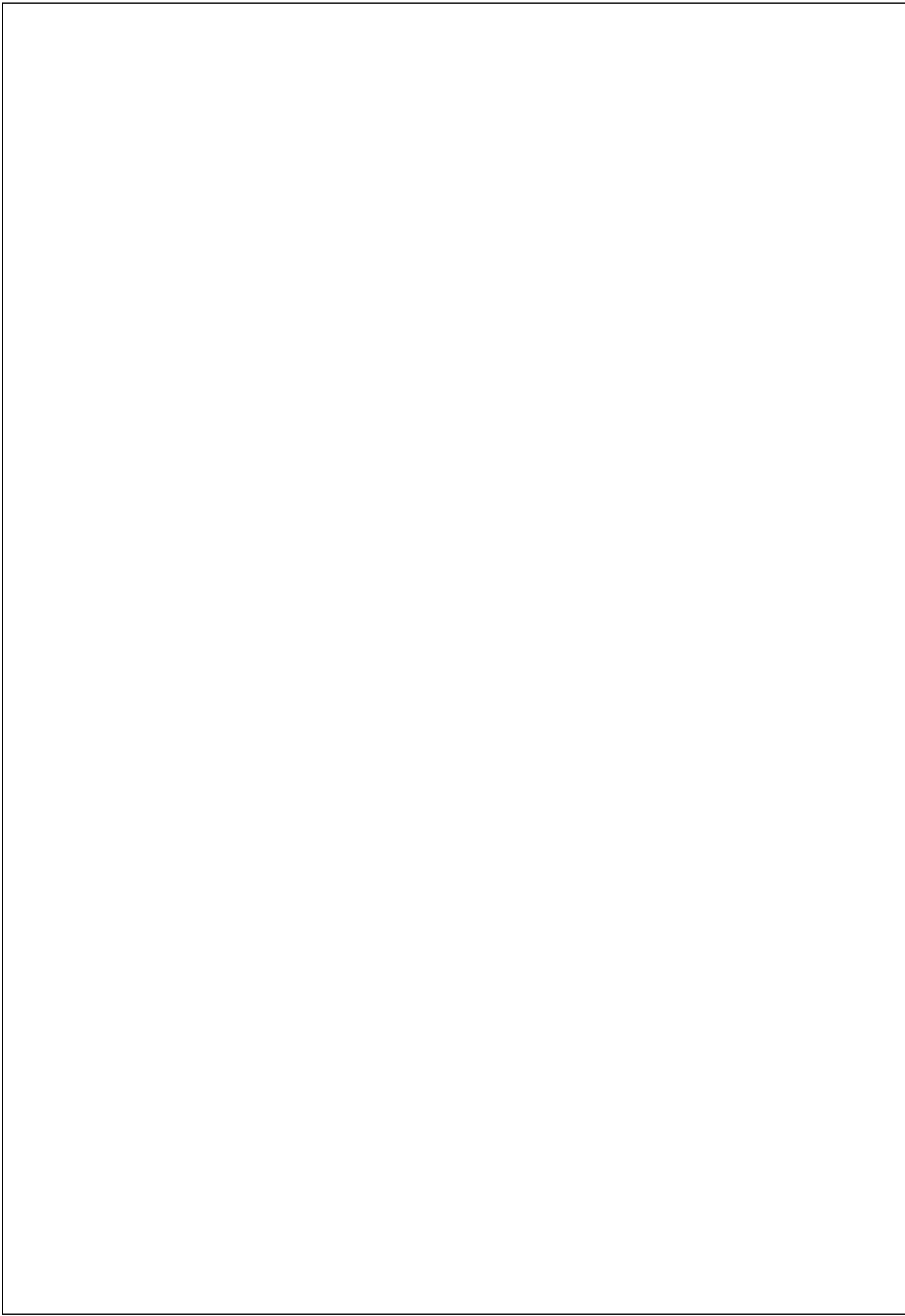
Rue de l'Eglise 33
087/88.00.39



ORGANISATION DE L'ÉCOLE

Livret à destination des élèves de 6^e primaire

E-Mail: secretariat@stjowelk.be
Site Internet: www.stjowelk.be



La Communauté éducative de
l'Institut Saint-Joseph de
Welkenraedt vous souhaite la
bienvenue et vous remercie de
l'intérêt que vous lui portez. Elle vous
invite à prendre connaissance de son
organisation.

SOMMAIRE

INFORMATIONS GÉNÉRALES	6
ENSEIGNEMENT DE TRANSITION	6
L'enseignement général	6
ENSEIGNEMENT DE QUALIFICATION	6
L'enseignement technique	6
L'enseignement professionnel	7
TABLEAU SCHÉMATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	8
ORGANISATION : L'ASPECT PRATIQUE	9
UNE JOURNÉE TYPE	9
RÉCRÉATIONS	9
TEMPS DE MIDI	9
ETUDES	10
LOCAUX	10
LA RENTRÉE	10
PARTICIPATION AUX FRAIS SCOLAIRES	10
ORGANISATION : LE CÔTÉ PÉDAGOGIQUE	11
L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE	11
POPULATION SCOLAIRE EN 2023-2024	11
LE SOUTIEN AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉS	11
LES RÉUNIONS DE PARENTS	12
DISCIPLINE	12
1^e ANNÉE DE FORMATION COMMUNE	13
1^e ANNÉE DE FORMATION COMMUNE EN IMMERSION	14
1^e DIFFÉRENCIÉE	15
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES EN PREMIÈRE ANNÉE	16
ACTIVITÉ du BOIS	16
COUTURE	17
ART CULINAIRE	18
INFORMATIQUE	18
ACTIVITÉS ARTISTIQUES	19
IMMERSION ALLEMAND	20

MATÉRIEL SCOLAIRE NÉCESSAIRE EN 1^e COMMUNE	24
--	-----------

MATÉRIEL SCOLAIRE NÉCESSAIRE EN 1^e DIFFÉRENCIÉE	25
---	-----------

GRILLES-HORAIRES DE L'ÉCOLE	26
------------------------------------	-----------

ENSEIGNEMENT GENERAL	26
-----------------------------	-----------

2 ^e année de FORMATION COMMUNE	26
---	----

3 ^e et 4 ^e années (degré d'orientation)	27
---	----

5 ^e et 6 ^e années (degré de détermination)	28
--	----

2 ^e année de FORMATION COMMUNE en immersion allemand	29
---	----

3 ^e et 4 ^e années en immersion allemand (degré d'orientation)	30
---	----

5 ^e et 6 ^e années en immersion allemand (degré de détermination)	31
--	----

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE	32
-------------------------------	-----------

3 ^e et 4 ^e années	32
---	----

Construction

5 ^e et 6 ^e années	32
---	----

Dessinateur(trice) en construction

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	33
-----------------------------------	-----------

2 ^e différenciée	33
-----------------------------	----

Travaux de bureau

Bois-construction

3 ^e année polyvalente	34
----------------------------------	----

Travaux de bureau ET Service Sociaux

Service Sociaux ET Construction - Gros œuvre

Construction - Gros œuvre ET Travaux de bureau

4 ^e année	35
----------------------	----

Collaborateur(trice) administratif(ve)

Maçon(ne)

Services Sociaux

5 ^e et 6 ^e années	36
---	----

Auxiliaire Administratif(ve) et d'Accueil

Maçon(ne)

Aide familial(e)

7 ^e année	37
----------------------	----

Gestionnaire de très petites entreprises

Complément en techniques spécialisées en construction - gros œuvre

Aide - soignant(e)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Actuellement, quatre formes d'enseignement sont organisées au sein de l'établissement : l'enseignement général (avec possibilité d'immersion en langue allemande), l'enseignement technique de qualification, l'enseignement professionnel et le DASPA (dispositif d'accueil pour les primo-arrivants).

Enseignement de transition

L'enseignement général

Objectif : préparer l'élève à la poursuite de ses études dans l'enseignement supérieur, quel qu'il soit.

C'est le Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS) qui sanctionne ce programme de 6 années et qui ouvre l'accès à l'enseignement supérieur. Il est octroyé à l'élève qui aura démontré un niveau de compétences suffisant dans les différentes matières présentes à son programme (cf. grilles-horaires).

Chaque année, l'élève construit sa grille-horaire avec certaines matières qui lui sont imposées (formation obligatoire) et d'autres qu'il peut choisir (options de base, activités complémentaires, activités au choix). Comparativement aux cours imposés, les choix à faire sont d'autant plus nombreux que l'élève avance dans son parcours scolaire.

Remarque : possibilité de suivre le cursus complet de l'enseignement général dans les classes **d'immersion linguistique en allemand** (détaillé ci-après).

Enseignement de qualification

L'enseignement technique

Objectif : préparer l'élève au monde du travail pour y décrocher un emploi ou à poursuivre des études supérieures, notamment dans les domaines de la construction, de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement mais pas seulement.

Depuis la rentrée 2023-2024, en plus de la section « Dessinateur(trice) en construction », une section « Technicien(ne) en environnement » est ouverte dans

l'enseignement technique de notre école. Cette formation vise à apprendre les techniques de protection de l'environnement et à participer à l'amélioration du cadre de vie. Elle permet de travailler ses connaissances scientifiques en biologie, chimie, écologie, botanique...

Dans l'enseignement technique, tous les élèves suivent la même grille-horaire composée de cours de formation commune et de cours pratiques liés à leur formation.

Ces années d'études (jusqu'à la 6^e), tant comme Technicien(ne) en environnement que comme Dessinateur(trice) en construction, sont riches en activités variées sur terrain et en classe. Elles sont sanctionnées par un certificat de qualification (accès au monde professionnel) et par un CESS (accès à l'enseignement supérieur).

L'enseignement professionnel

Objectif : préparer l'élève à l'exercice d'un métier, d'une profession.

L'enseignement professionnel peut débuter en 3^e année de l'enseignement secondaire. Notre établissement propose alors à l'élève de se tourner vers une 3PP dite 3P Polyvalente. Son objectif est avant tout d'aider l'élève à poser un choix éclairé pour la suite de son parcours, notamment lorsqu'il posera un choix plus précis en 4P où il sera plongé dans une section en particulier.

Au sein de l'école, dans les deuxième et troisième degrés de l'enseignement professionnel, les trois domaines suivants sont proposés à l'élève :

- Services aux personnes
- Administratif
- Construction

Le programme de 6 années est sanctionné par le Certificat d'Études de 6^e professionnelle (CE6P) et par le certificat de qualification (CQ6P).

Contrairement à l'enseignement général, les élèves d'une même section professionnelle suivent tous la même grille-horaire. Celle-ci se compose de cours de formation commune - dont la quantité diminue au fil des années - et de cours pratiques liés à la formation professionnelle dont la quantité augmente au fil du temps.

En 7^e année professionnelle, l'élève peut poursuivre sa formation dans les sections suivantes :

- Gestionnaire de très petites entreprises
- Techniques spécialisées en construction - gros œuvre
- Aide-soignant(e)

La 7P permet à tout élève d'obtenir le CESS.

Par ailleurs, en fonction de l'option choisie et du programme suivi, l'élève peut également...

- ❖ compléter son CQ6P par une attestation de compétences complémentaires ;
- ❖ obtenir une qualification supplémentaire (CQ7P) ;
- ❖ obtenir une Certification de Connaissances en gestion de base.

Tableau schématique de l'enseignement secondaire

A titre informatif, le tableau ci-dessous reprend toutes les formes d'enseignement organisées dans l'enseignement secondaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).

Les possibilités existantes au sein de notre établissement ainsi que les certificats délivrés à leurs termes respectifs sont mis en évidence par les cases grisées.

Enseignement secondaire

1 ^{er} Degré	1 ^{ère} Commune		1 ^{ère} Différenciée	
	2 ^e Commune		2 ^e Différenciée	
2 ^e Degré	Transition		Qualification	
	Général	Technique	Technique	Professionnel
	3 ESG	3 TT	3 TQ	3 PPol.
	4 ESG	4 TT	4 TQ	4 P
3 ^e Degré	5 ESG	5 TT	5 TQ	5 P
	6 ESG	6 TT	6 TQ	6 P
	CESS	CESS - CQ6	CESS - CQ6	Certificat d'études 6P-CQ6
	7 ^e spéciale	7 TQ	7PB	
	Attestation de fréquentation ou de réussite	Certificat d'études - CQ7	CESS - CQ7	

ORGANISATION : L'ASPECT PRATIQUE

Une journée type

08h00	ouverture de l'école
08h35-09h25	début des cours : 1 ^{ère} période de cours
09h25-10h15	2 ^e période
10h15-10h25	récréation
10h25-11h15	3 ^e période
11h15-12h05	4 ^e période
12h05-12h55	temps de midi
12h55-13h45	6 ^e période
13h45-14h35	7 ^e période
14h35-14h40	récréation
14h40-15h30	8 ^e période
15h30-16h20	9 ^e période
16h20	fin des cours
17h00	fermeture de l'école

Récréations

Les élèves doivent rester dans la cour pendant la récréation. Ils ont la possibilité d'y utiliser la fontaine à eau pour s'hydrater. Dans un souci d'écologie, un compost est mis à leur disposition.

Pour les petits gourmands, les rhétos vendent des pains au chocolat ce qui participe au financement de leur voyage. Ils proviennent d'une boulangerie locale.

Temps de midi

Durant le temps de midi, en 1^e et 2^e années, seuls les élèves qui ont la possibilité de manger en famille peuvent quitter l'école. Les autres mangent aux réfectoires (possibilité de commander un sandwich). Pendant le temps de midi, la salle de sport, le local d'informatique, la médiathèque et salle d'étude sont accessibles.

A partir de la 3^e, les élèves peuvent quitter l'école moyennant l'autorisation de leurs parents ou de la personne responsable. Ils sont alors sous la responsabilité des parents.

Etudes

Pendant la journée, les élèves qui n'ont pas cours (fourche, professeur absent, professeur en activité extérieure...) vont à l'étude où ils doivent travailler ou s'occuper calmement. Si cette étude se trouve en début ou en fin de journée, l'élève peut, avec l'accord des parents, rester à la maison ou rentrer plus tôt.

Locaux

En 1^e, les élèves restent pratiquement toujours dans le même local et y disposent d'une armoire pour y déposer leur matériel.

Les élèves transportent un classeur multi-cours (un chapitre de chaque cours) et laissent les chapitres précédents dans ce casier.

Pendant les heures d'ouverture de l'école, toute entrée ou sortie se fait via le SAS aménagé boulevard Hector Grosjean.

Pour les adeptes de la mobilité douce, un espace spécialement aménagé (avec surveillance vidéo) pour entreposer les vélos est disponible.

La rentrée

Afin de permettre aux élèves de 1^e de s'approprier les lieux de manière progressive, la rentrée se fait en plusieurs étapes.

Dans le courant du mois de septembre, une journée est spécifiquement consacrée à l'accueil des élèves de 1^e.

Tous les élèves de 1^e suivront durant le 1^{er} mois, un module « # en route » afin de permettre à chacun de démarrer de la meilleure manière dans l'enseignement secondaire.

Participation aux frais scolaires

Le montant perçu à l'inscription s'élève à 85 € pour le premier degré commun et à 50 € pour la 1^e et la 2^e différenciée. Ces sommes couvrent les frais d'inscription, de prêt des livres, de photocopies, les frais de déplacements et d'entrées occasionnés par le cours d'éducation physique. Pour les autres activités organisées en cours d'année, une participation aux frais est sollicitée au cas par cas. Elle s'élève généralement à la moitié du coût de revient de l'activité. Le solde est pris en charge par l'école.

ORGANISATION : LE CÔTÉ PÉDAGOGIQUE

L'équipe éducative

La direction de l'école est assurée par M. Corman (Directeur) et par M. Maquet (Directeur adjoint).

Chaque classe est encadrée par une équipe de professeurs dont un professeur principal : le titulaire. De plus, un délégué de classe sera élu.

Un éducateur par niveau est toujours présent pour aider les élèves à tous points de vue, notamment lorsqu'ils n'ont pas cours.

Par ailleurs, nous bénéficions chaque lundi, mardi et vendredi de la présence, au sein de l'établissement, d'une équipe du centre PMS libre n° 1 de Verviers.

Population scolaire en 2023-2024

En première, 8 classes de maximum 24 d'élèves (dont 4 d'immersion) sont organisées. La 1^e différenciée, quant à elle, fonctionne en un seul groupe de maximum 15 élèves.

Le soutien aux élèves en difficultés

Après le premier conseil de classe (à la Toussaint), les élèves présentant des difficultés peuvent bénéficier d'un PIA (Plan Individuel d'Apprentissage). En fonction d'objectifs spécifiques pour l'élève, les professeurs lui proposent alors de suspendre les activités complémentaires en faveur d'actions de coaching. Au conseil de classe suivant, la situation est alors réévaluée.

Depuis 2022-2023, une formule de co-enseignement dans les cours de Mathématique, de Français et de Langue moderne, a été mise en place en 1^{ère} année afin de permettre un travail en plus petit groupe et notamment de la remédiation.

Une logopède est présente dans l'établissement afin de détecter les élèves qui présenteraient un trouble de l'apprentissage. Elle accompagne aussi les professeurs dans d'éventuels aménagements. Elle aide les élèves et les parents à

mettre en place un suivi extérieur si nécessaire. Des aménagements raisonnables peuvent être mis en place si les élèves disposent d'un protocole le spécifiant.

Les réunions de parents

Cinq réunions de parents sont programmées pendant l'année pour permettre de rencontrer les professeurs. La première a lieu en septembre durant laquelle tous les parents des élèves sont conviés à rencontrer le(s) titulaire(s). Les quatre autres réunions ont lieu après les remises des bulletins. Ces réunions sont organisées selon un principe de rendez-vous (sauf celle de juin). Si vous n'avez pas la possibilité d'y venir, n'hésitez pas à entrer en contact avec l'école via le secrétariat.

Discipline

Lorsqu'un problème survient, l'élève peut être sanctionné de diverses manières : notes dans le journal de classe pour avertir les parents, punitions, obligation de rester à l'école pour se mettre en ordre, convocation des parents, retenue le mercredi après-midi, contrat de comportement, exclusion temporaire ou définitive.

Nous tenons à rappeler quelques points qui nous semblent évidents. Des **interdictions** : la cigarette, l'usage du smartphone (en cas de besoin, il peut être utilisé uniquement dans le bureau des éducateurs), les cheveux colorés et des **exigences** : tenue vestimentaire correcte, politesse envers les autres élèves et l'équipe éducative, sorties réglementées, ...

1^E ANNÉE DE FORMATION COMMUNE

FORMATION OBLIGATOIRE	30p
Religion catholique	2
Français	6
Mathématique	4
Langue moderne I (Allemand/Néerlandais)	4
Etude du milieu	4
Sciences	3
Education physique	3
Education par la technologie	1
Education artistique (Musique)	1
Langue ancienne (Latin)	2

Pour la formation obligatoire, 1 choix est à effectuer : Allemand ou Néerlandais.

FORMATION COMPLEMENTAIRE

2p

- Activité du Bois
- Couture
- Art culinaire
- Informatique
- Activités artistiques

Pour la formation complémentaire, l'élève choisit 2 activités complémentaires. Elles sont organisées si le nombre d'élèves est suffisant.

Les activités complémentaires sont organisées à raison de 2 périodes par semaine pendant un semestre (cf. p13).

Document à usage interne.

Modifications possibles suite, notamment, à un changement d'organisation ou à de nouvelles dispositions légales.

1^E ANNÉE DE FORMATION COMMUNE EN IMMERSION

FORMATION OBLIGATOIRE 28p

Religion catholique	2
Français	6
Mathématique	4
Langue moderne I (Allemand)	4
Etude du milieu (en allemand)	4
Sciences	3
Education physique	3
Education par la technologie	1
Education artistique (Musique - Dessin)	1

FORMATION COMPLEMENTAIRE 4p

Expression orale (en allemand)	2
Latin	2
Activité projet théâtre (en allemand)	1

Remarque : Les élèves qui choisissent de s'inscrire dans l'enseignement par immersion doivent suivre les grilles-horaires telles que présentées ci-dessus.

Document à usage interne.

Modifications possibles suite, notamment, à un changement d'organisation ou à de nouvelles dispositions légales.

1^E DIFFERENCIÉE

Doivent s'inscrire en 1^e différenciée (1D) les élèves âgés de 12 ans au moins n'ayant pas obtenu le CEB (Certificat d'Etudes de Base).

Cette année "d'adaptation" poursuit 5 objectifs principaux : réconcilier l'enfant avec lui-même et avec l'école, lui redonner le goût d'apprendre, découvrir la vie en groupe, acquérir des savoirs et des savoir-faire afin d'obtenir le CEB.

FORMATION COMMUNE 24p

Religion catholique	2
Français	6
Etude du milieu	2
Education physique	4
Mathématique	4
Sciences	2
Langue moderne	2
Education artistique	2

FORMATION COMPLEMENTAIRE 8p

MENU 1	8p	MENU 2	8p
Travaux sur ordinateur	3	Construction	3
Habillement	2	Travail du bois	2
Alimentation	2	Alimentation	2
Formation à la vie quotidienne	1	Travaux sur ordinateur	1

Document à usage interne.

Modifications possibles suite, notamment, à un changement d'organisation ou à de nouvelles dispositions légales.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES EN 1ÈRE ANNÉE

ACTIVITE du BOIS

2p/semaine pendant $\frac{1}{2}$ année scolaire

Découvrons le secret du bois.

Dès l'arrivée dans l'atelier de menuiserie, l'odeur du bois motive les élèves à découvrir cette belle activité.

Ce cours d'activité complémentaire s'adresse à tous les élèves (garçons et filles).

☞ **La découverte de cette activité bois, permet à l'élève de :**

- découvrir différentes notions d'un métier technique ;
- d'exercer et de développer son esprit d'observation, sa capacité d'attention, ses réactions face aux difficultés, sa persévérance dans le travail, sa réflexion, sa mémoire visuelle, ...

☞ **Cela va permettre également à l'élève de développer :**

- son esprit d'équipe ;
- son esprit logique face au travail ;
- son habilité manuelle et psychomotrice ;
- son sens de l'espace, de la précision et de l'esthétisme...
- la découverte de lui-même et sa confiance en lui, au bénéfice des cours généraux ;
- d'autres compétences ainsi que le potentiel technique qui se cache en lui et qu'il n'a pas toujours l'occasion d'exercer à domicile.



- ☞ Cela permet aussi aux professeurs d'observer, d'identifier et soutenir certains élèves dans le cadre de l'accompagnement de ses démarches d'orientation scolaire vers le 2^e degré.



Il est très motivant pour les élèves de pouvoir choisir en groupe l'exercice à réaliser et ensuite de le rapporter à la maison (une lampe design, un camion-tirelire, Joseph le casse-noix, une lampe en forme d'animal de compagnie, un sapin de Noël, une couronne de l'Avent, un objet de décoration de Pâques et d'autres encore...).

COUTURE

2p/semaine pendant $\frac{1}{2}$ année scolaire

C'est l'opportunité de découvrir une discipline oubliée mais pourtant bien utile de nos jours : réparer un vêtement, confectionner des accessoires, réaliser des décorations, etc. ; tant de choses que la couture rend possible.

Lors de la réalisation des différents projets, l'élève apprendra à ...

- choisir le tissu adéquat ;
- comprendre des patrons ;
- couper des étoffes ;
- épingler ;
- coudre ;
- repasser...



Il apprendra également à utiliser la machine à coudre, le fer à repasser et la surfileuse raseuse. Le choix des projets reste à l'appréciation de l'élève parmi des thèmes variés : tote bag, sac à vrac, nœud papillon, sous-verre, foulard, chouchou, trousse, plumiers...

A chaque projet un niveau de difficulté adapté et une nouvelle technique à découvrir.

ART CULINAIRE

2p/semaine pendant $\frac{1}{2}$ année scolaire

L'envie d'apprendre à se débrouiller dans la vie quotidienne en préparant des "douceurs" et des plats cuisinés, avoir la possibilité de se préparer des repas, en kot ou ailleurs, éviter les gros soucis lors de repas en famille ou entre amis, sont tant de motifs qui peuvent amener l'élève à s'inscrire en option « art culinaire ».



Au programme :

- préparation et garniture de crèmes, gâteaux, préparation de Noël, Pâques, biscuits, crumble, ... ;
- réalisation de crêpes, milk-shakes, plats froids, vol au vent, boulettes, spaghetti, différentes sauces, quiche, hachis Parmentier... ;
- cuisson de la viande, des pommes de terre, des légumes, pitas, wraps, hamburgers... ;
- préparation de soupes...
- utilisation des appareils adéquats : four, micro-ondes, mix soupe, ...
- réalisation de menus variés et équilibrés.

INFORMATIQUE

2p/semaine pendant $\frac{1}{2}$ année scolaire

L'ordinateur fait partie de notre entourage et le but du cours d'informatique est de permettre aux élèves de **manipuler correctement** cet outil qui fait partie de leur quotidien. Il est indispensable de les familiariser avec les termes spécifiques de base, de leur apprendre à acquérir une certaine dextérité de frappe pour maîtriser le clavier. Ils devront gérer leur dossier, savoir sauvegarder, imprimer...



Certains travaux feront aussi appel à la créativité en utilisant certaines fonctionnalités du traitement de texte ainsi que du logiciel Publisher.

ACTIVITES ARTISTIQUES

2p/semaine pendant $\frac{1}{2}$ année scolaire

L'activité complémentaire artistique s'adresse à tous les élèves (filles & garçons) désireux d'approcher différentes techniques, d'acquérir les bases de la démarche artistique et qui sont prêts à développer leur sens de la création.



Aucun prérequis n'est demandé, le but étant l'apprentissage de différentes techniques artistiques basé sur les compétences « observer », « exprimer » et « communiquer ».

Conçue comme une série de recherches créatives, cette activité complémentaire permet à l'élève de :

- se découvrir lui-même, ses talents et de prendre confiance en lui ;
- tester et s'initier à des techniques telles que le dessin, la peinture, la gravure, le collage sur différents matériaux (un accent est mis sur la notion de recyclage et de récupération), la photo, etc...
- construire une démarche de recherche et de documentation personnelle ;
- construire ou développer sa créativité et sa curiosité culturelle ;
- aborder l'histoire de l'art avec l'analyse de l'œuvre d'artistes classiques ou moins connus ;
- aborder certaines notions théoriques via des manipulations ludiques et artistiques.



Une activité complémentaire haute en couleurs et en manipulations concrètes !

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL PAR IMMERSION EN ALLEMAND

Depuis sa création en septembre 1999, la section d'immersion de notre établissement connaît d'année en année un succès croissant. Actuellement, un tiers des élèves de l'enseignement général y est inscrit.

Fort de l'expérience acquise dans ce domaine et des résultats très encourageants, l'Institut Saint-Joseph a la volonté de poursuivre dans cette voie. ***Le but est de donner aux élèves un maximum de chances pour accéder au bilinguisme qui, de nos jours, est un véritable atout et ouvre de nombreuses portes, dans la vie professionnelle notamment.***

Par deux fois, la Commission Européenne a attribué à notre Institut le LABEL EUROPEEN DES LANGUES, récompensant ainsi les efforts fournis et les résultats obtenus dans le cadre de l'enseignement par immersion.

Notre établissement fait également partie du réseau « Pasch ». Celui-ci regroupe 1800 écoles à travers le monde qui font de l'apprentissage de l'allemand une priorité. Pour en savoir davantage : <https://www.pasch-net.de/de/index.html>

Depuis mars 2019, les élèves de la section d'immersion peuvent présenter les examens du DSD (Deutsches Sprachdiplom der Kultusministerkonferenz). Ce diplôme officiel supplémentaire atteste de leur niveau en langue par rapport au cadre de référence européen. Deux niveaux sont proposés : le DSD 1 (niveau A2/B1 du cadre de référence) en 4^e année et le DSD 2 (niveau B2/C1) en 6^{ème} année. Au-delà de la certification officielle du niveau en langue, le DSD 2 permet aux élèves qui le souhaiteraient de poursuivre des études supérieures en Allemagne. L'Institut Saint-Joseph est la seule école belge à avoir obtenu l'agrément pour pouvoir proposer ces examens à ses élèves.

Qu'est-ce que l'immersion ?

L'immersion est une méthode permettant à l'élève d'apprendre une langue étrangère en y étant « immergé ». Les élèves écoutent, cherchent à comprendre, intègrent plus facilement le vocabulaire et les structures et surtout, ils osent s'exprimer. Ils apprennent donc la langue naturellement et utilisent celle-ci comme réel outil de communication.

En plus du cours de seconde langue, les élèves de la section d'immersion apprennent d'autres matières comme l'étude du milieu, la géographie ou l'histoire... en allemand. Il s'agit donc d'un double apprentissage permettant d'intégrer non seulement une matière mais aussi une nouvelle langue.

Pourquoi l'immersion ?

Notre école organise l'immersion pour permettre aux élèves de la section d'acquérir, au bout des 6 années, des compétences en langues les plus proches possibles de celles d'un germanophone et les mêmes compétences que les autres élèves dans toutes les autres matières. Il s'agit donc de donner aux élèves un atout supplémentaire pour leur avenir.

Au-delà des bénéfices linguistiques, l'immersion permet d'acquérir une méthode de travail qui contribue à la réussite dans le supérieur.

L'immersion permet aussi de découvrir une autre culture, de s'ouvrir aux autres et de développer la confiance en soi, notamment au niveau de la pratique orale de la langue étrangère.

Pourquoi l'allemand ?

L'allemand est l'une des trois langues nationales en Belgique. C'est la langue maternelle la plus répandue en Europe et la première langue étrangère dans les nouveaux pays membres de l'Union Européenne. L'Allemagne est un partenaire économique privilégié de la Belgique. La maîtrise de la langue allemande offre donc de nombreux avantages, non seulement dans le monde économique, mais aussi dans les secteurs de la recherche et du tourisme.

Vu notre situation géographique proche de la Communauté Germanophone et de l'Allemagne, la maîtrise de la langue allemande est un atout indéniable. Connaître l'allemand, c'est améliorer ses chances professionnelles et se mettre en position de force pour l'avenir.

Le choix de l'allemand nous permet aussi de proposer aux élèves des activités leur permettant d'utiliser leurs acquis dans des situations de communication authentiques (visites, échanges, voyages, ...).

De plus, notre expérience montre qu'il est nettement plus facile pour un élève d'apprendre une autre langue germanique (néerlandais, anglais) lorsqu'il maîtrise l'allemand.

A qui s'adresse-t-elle ?

Tout élève ayant réussi sa sixième primaire peut s'inscrire en première immersion. Il n'est pas indispensable d'avoir suivi un cours d'allemand au préalable. L'expérience montre que les élèves qui n'ont aucune base en allemand à leur arrivée en première immersion réussissent tout aussi bien que les autres à condition de travailler régulièrement.

Quels sont les cours donnés en allemand ?

Les cours donnés en allemand par des professeurs germanophones ou ayant obtenu le Certificat de Connaissance Approfondie de la Langue Allemande sont les suivants :

Cours de seconde langue allemand : 4 périodes par semaine

Le cours d'allemand commence à la base. La progression est toutefois plus rapide et le contenu plus élaboré que dans les classes traditionnelles. Les quatre compétences du cours de langues modernes y sont exercées : Ecouter, Parler, Lire et Ecrire.

Cours d'expression orale : 2 périodes par semaine

Le cours d'expression orale est un complément, un renforcement du cours d'allemand. Il est basé sur la communication et se donne en demi-groupes de façon à permettre à chaque élève de s'exprimer le plus possible.

Cours d'activité projet théâtre : 1 période par semaine

Le but de ce cours est de développer le plaisir de s'exprimer dans la langue étrangère. Une attention particulière sera accordée à la prononciation, à l'intonation, ... Ce cours se donne également en demi-groupes.

Cours d'étude du milieu : 4 périodes par semaine

En utilisant les stratégies et méthodologies adaptées, le professeur fait en sorte que les élèves atteignent le niveau requis. Les objectifs et compétences à atteindre dans le cours d'EDM sont les mêmes que ceux de la section francophone. Les programmes de cours sont identiques dans les deux filières. La seule différence réside dans le fait que le cours est donné entièrement en allemand.

Est-il possible de quitter l'immersion ?

De façon générale, il est possible de quitter la section d'immersion au terme de chaque année. Si le Conseil de Classe constate qu'un élève éprouve trop de difficultés en immersion, il pourra lui conseiller de quitter cette filière en cours d'année. Cette situation se présente toutefois très rarement.

L'école organise-t-elle des activités spécifiques à l'immersion ?

En lien avec leurs cours, les professeurs des cours d'immersion organisent pour chaque classe des activités. Toutes les visites ainsi que les voyages sont animés exclusivement en allemand. Par ces activités, les élèves prennent conscience de leur capacité à comprendre et à s'exprimer dans la langue étrangère. Leur motivation s'en trouve ainsi renforcée.

Comment l'immersion est-elle organisée au-delà de la première année ?

En deuxième année, les cours donnés en immersion sont les mêmes que ceux donnés en première. A partir de la troisième, le cours d'étude du milieu disparaît et est remplacé par les cours de géographie et d'histoire.

Les parents doivent-ils pouvoir aider leur enfant ?

Les cours sont donnés de telle sorte que les élèves puissent travailler seuls et n'aient pas besoin de l'aide d'une personne maîtrisant la langue allemande.

L'immersion permet un apprentissage intensif de l'allemand et une meilleure maîtrise de la langue, tant orale qu'écrite. Elle constitue une chance unique pour accroître les connaissances linguistiques de la première à la sixième année et est un atout non négligeable pour l'avenir des jeunes.

MATÉRIEL SCOLAIRE NÉCESSAIRE EN 1^E COMMUNE

Afin de préparer l'entrée en 1^e année commune, se trouve ci-dessous une liste **approximative** du matériel à posséder pour suivre les cours durant cette année d'études. Elle sera précisée dès la rentrée.

- ❖ 2 classeurs A4 8 cm (év. d'occasion)
- ❖ Chemises plastiques transparentes perforées : 20
- ❖ Intercalaires : 20 (ou 20 fardes chemises suppl.)
- ❖ 1 cahier de brouillon
- ❖ Stylo, effaceur, Bic à 4 couleurs, marqueurs fluo, porte-mine (0,5) ou crayon gris, gomme, quelques crayons de couleur (rouge - vert - bleu - noir - jaune)
- ❖ Œillets
- ❖ 1 Tipp-Ex
- ❖ 1 équerre Aristo
- ❖ 1 compas (sans accessoire)
- ❖ 1 calculatrice scientifique (Casio FX-92B)
- ❖ Feuilles lignées + quadrillées
- ❖ 1 flûte à bec

Education physique

- ❖ Pour l'intérieur : chaussures de sport spécifiques pour l'intérieur (propres et ne laissant pas de traces), tenue sportive correcte et éventuellement le nécessaire pour prendre une douche.
- ❖ Pour l'extérieur : chaussures de sport, tenue sportive adaptée à la météo et éventuellement le nécessaire pour prendre une douche.

Activités complémentaires (en fonction des choix faits)

Couture

- | | |
|--|--|
| ❖ 1 boîte d'épingles | ❖ 1 paire de ciseaux à papier |
| ❖ 1 ou 2 aiguilles | ❖ 1 trousse ou boîte pour ranger des outils |
| ❖ 1 découd-vite | ❖ 1 sac pour ranger les projets en cours dans l'armoire de l'atelier |
| ❖ 1 reste de savon solide ou une craie à tissu | |

Hôtellerie

- | | |
|-------------------------------|----------------------|
| ❖ 1 tablier | ❖ 1 cuillère à soupe |
| ❖ 2 récipients avec couvercle | |
| ❖ 1 sachet plastique | |

MATÉRIEL SCOLAIRE NÉCESSAIRE EN 1^E DIFFÉRENCIÉE

Afin de préparer l'entrée en 1^e année différenciée, se trouve ci-dessous une liste **approximative** du matériel à posséder pour suivre les cours durant cette année d'études. Elle sera précisée dès la rentrée.

- ❖ 1 crayon gris ou 1 porte-mine
- ❖ 1 stylo ou 1 bic effaçable
- ❖ 1 bloc de feuilles quadrillées
- ❖ des crayons de couleur
- ❖ 1 marqueur fluo
- ❖ 1 gomme
- ❖ 1 équerre Aristo
- ❖ 1 latte
- ❖ 1 compas
- ❖ 1 pot de colle
- ❖ des ciseaux

Education physique

- ❖ Pour l'intérieur : chaussures de sport spécifiques pour l'intérieur (propres et ne laissant pas de traces), tenue sportive correcte et éventuellement le nécessaire pour prendre une douche.
- ❖ Pour l'extérieur : chaussures de sport, tenue sportive adaptée à la météo et éventuellement le nécessaire pour prendre une douche.

Formation optionnelle (en fonction des choix faits)

Alimentation

- ❖ 1 boîte qui ferme bien (2L)

Habillement

- | | |
|--|--|
| ❖ 1 boîte d'épingles | ❖ 1 trousse ou boîte pour ranger des outils |
| ❖ 1 ou 2 aiguilles | |
| ❖ 1 découd-vite | ❖ 1 sac pour ranger les projets en cours dans l'armoire de l'atelier |
| ❖ 1 reste de savon solide ou une craie à tissu | |
| ❖ 1 paire de ciseaux à papier | |

GRILLES-HORAIRES DE L'ÉCOLE

Pour votre information, voici les différentes grilles-horaires organisées cette année scolaire 2023-2024 et cela à partir de la deuxième dans les différentes formes d'enseignement (générale, technique et professionnelle).

ENSEIGNEMENT GENERAL

2^e année de FORMATION COMMUNE

FORMATION OBLIGATOIRE 28p

Religion catholique	2
Français	5
Mathématique	5
Langue moderne I (Allemand ou Néerlandais)	4
Etude du milieu	4
Sciences	3
Education physique	3
Education par la technologie	1
Education artistique (Dessin)	1

FORMATION COMPLEMENTAIRE 4p

Activités complémentaires (à choisir conformément aux propositions de la grille)

Latin	2
Socio-économie	2
A.C. Sciences	2

Informatique	2
Activités artistiques	2
Initiation aux Métiers Techniques	2
Couture	2
Electricité	2
Art culinaire	2

Les activités complémentaires sont organisées chacune pendant une demi-année scolaire.

Remédiations possibles : Français - Mathématique - Langue moderne I.

Document à usage interne.

Modifications possibles suite, notamment, à un changement d'organisation ou à de nouvelles dispositions légales.

3^e et 4^e années (degré d'orientation)

FORMATION OBLIGATOIRE	3 ^e	4 ^e
Religion catholique	2	2
Français	5	5
Histoire	2	2
Géographie	2	2
Mathématique	5	5
Langue moderne I (Allemand/Néerlandais)	4	4
Sciences	3/5	3/5
Education physique	2	2

FORMATION COMPLEMENTAIRE

Options de base simple (à choisir conformément aux propositions de la grille)

Langue moderne II (Anglais)	4	4
Latin	4	4
Sciences économiques	4	4

Activités complémentaires (à choisir conformément aux propositions de la grille)

Informatique	2	2
Sports	2	2
Education plastique	2	2
Dessin technique	2	2
Laboratoire d'anglais	-	2

Remarques : Les activités complémentaires sont organisées si le nombre d'élèves est suffisant. Il existe certaines restrictions en ce qui concerne le choix des activités complémentaires car certaines se donnent en même temps. Le nombre de périodes est limité à 31 ou 33 sous certaines conditions.

Document à usage interne.

Modifications possibles suite, notamment, à un changement d'organisation ou à de nouvelles dispositions légales.

5^e et 6^e années (degré de détermination)

FORMATION OBLIGATOIRE	5 ^e	6 ^e
Religion catholique	2	2
Français	4	4
Formation historique	2	2
Formation géographique et sociale	2	2
Mathématique (option de base)	4/6	4/6
Langue moderne I (Allemand/Néerlandais)	4	4
Education physique	2	2
Sciences : de base/générales	3/7	3/7

FORMATION COMPLEMENTAIRE

Options de base simple (à choisir conformément aux propositions de la grille)

Langue moderne II (Anglais)	4	4
Sciences sociales	4	4
Latin	4	4
Sciences économiques	4	4

Activités complémentaires (à choisir conformément aux propositions de la grille)

Informatique	2	2
Langue moderne II (Anglais)	2	2
Sports	2	2
Langue moderne III (Néerlandais)	2	2
Complément français	2	2
Laboratoire d'anglais	2	2
Question de psychologie	2	2
Préparation aux études sup. en mathématique	2	2
Commerce	2	2

Remarques : Les activités complémentaires sont organisées si le nombre d'élèves est suffisant. Il existe certaines restrictions en ce qui concerne le choix des activités complémentaires car certaines se donnent en même temps. Le nombre de périodes est limité à 31 (avec possibilité d'aller à 33 ou 35 sous certaines conditions).

Document à usage interne.

Modifications possibles suite, notamment, à un changement d'organisation ou à de nouvelles dispositions légales.

2^e année de FORMATION COMMUNE

en immersion allemand

FORMATION OBLIGATOIRE 28p

Religion catholique	2
Français	5
Mathématique	5
Langue moderne I (Allemand)	4
Etude du milieu (en allemand)	4
Sciences	3
Education physique	3
Education par la technologie	1
Education artistique (Musique - Dessin)	1

FORMATION COMPLEMENTAIRE 4p

Expression orale (en allemand)	2
Latin	2

Remarques

- Les élèves qui choisissent de s'inscrire dans l'enseignement par immersion doivent suivre les grilles-horaires telles que présentées ci-dessus.
- La remédiation en Français, Mathématique et/ou Langue moderne I est toujours possible sur décision du (ou des) professeur(s).

Document à usage interne.

Modifications possibles suite, notamment, à un changement d'organisation ou à de nouvelles dispositions légales.

3^e et 4^e années en immersion allemand

(degré d'orientation)

FORMATION OBLIGATOIRE	3 ^e	4 ^e
Religion catholique	2	2
Français	5	5
Histoire (en allemand)	2	2
Géographie (en allemand)	2	2
Mathématique	5	5
Langue moderne I (Allemand)	4	4
Education physique	2	2
Sciences	3/5	3/5
Expression orale (en allemand) : obligatoire	1 (+1)	1 (+1)

FORMATION COMPLEMENTAIRE

Options de base simple (à choisir conformément aux propositions de la grille)

Langue moderne II (Anglais)	4	4
Latin	4	4
Sciences économiques	4	4

Activités complémentaires (à choisir conformément aux propositions de la grille)

Informatique y compris traitement de texte	2	2
Sports	2	2
Education plastique	2	2
Dessin technique	2	2
Labo. Anglais	-	2

Remarques : Les activités complémentaires sont organisées si le nombre d'élèves est suffisant. Il existe certaines restrictions en ce qui concerne le choix des activités complémentaires car certaines se donnent en même temps. Le nombre de périodes est limité à 32 ou 34 sous certaines conditions.

Document à usage interne.

Modifications possibles suite, notamment, à un changement d'organisation ou à de nouvelles dispositions légales.

5^e et 6^e années en immersion allemand

(degré de détermination)

FORMATION OBLIGATOIRE	5 ^e	6 ^e
Religion catholique	2	2
Français	4	4
Formation historique (en allemand)	2	2
Formation géographique et sociale (en allemand)	2	2
Mathématique (option de base)	4/6	4/6
Langue moderne I (Allemand)	4	4
Education physique	2	2
Sciences : de base/générales	3/7	3/7
Expression orale (en allemand) : obligatoire	1 (+1)	1 (+1)

FORMATION COMPLEMENTAIRE

Options de base simple (à choisir conformément aux propositions de la grille)

Langue moderne II (Anglais)	4	4
Sciences sociales	4	4
Latin	4	4
Sciences économiques	4	4

Activités complémentaires (à choisir conformément aux propositions de la grille)

Informatique y compris traitement de texte	2	2
Langue moderne II (Anglais)	2	2
Sports	2	2
Langue moderne III (Néerlandais)	2	2
Laboratoire d'anglais	2	2
Question de psychologie	2	2

Remarques : Les activités complémentaires sont organisées si le nombre d'élèves est suffisant. Il existe certaines restrictions en ce qui concerne le choix des activités complémentaires car certaines se donnent en même temps. Le nombre de périodes est limité à 32 (avec possibilité d'aller à 34 sous certaines conditions).

Document à usage interne.

Modifications possibles suite, notamment, à un changement d'organisation ou à de nouvelles dispositions légales.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

3^e et 4^e années : Construction + Environnement

FORMATION COMMUNE 19p

Religion catholique	2
Education physique	2
Français	4
Formation historique et géographique	2
Formation scientifique	2
Mathématique	4
Langue moderne I (Anglais)	3

OPTION DE BASE GROUPEE

* CONSTRUCTION 3tq :16p / 4tq :14p

Dessin technique	4/3
DAO et lectures de plans (uniquement en 4tq)	0/4
Technologie à la construction	4/3
Travaux pratiques	8/4

* ENVIRONNEMENT (uniquement en 4TQ) 14p

Biologie appliquée	6
Chimie appliquée	4
Activités d'insertion professionnelle	4

5^e et 6^e années Dessinateur(trice) en construction

FORMATION COMMUNE 20p

Religion catholique	2
Education physique	2
Français	4
Formation historique et géographique	2
Formation sociale et économique	2
Formation scientifique	2
Mathématique	4
Langue moderne I (Anglais)	2

OPTION DE BASE GROUPEE : CONSTRUCTION 16p

Dessin technique - D.A.O	9
Résistance - Béton	1
Bâtiment	4
Travaux publics	2

Document à usage interne.

Modifications possibles suite, notamment, à un changement d'organisation ou à de nouvelles dispositions légales.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

2^e différenciée

FORMATION COMMUNE (1) et (2) 24p

Religion catholique	2
Education physique	4
Français	6
Mathématique	4
Etude du milieu	2
Sciences	2
Education artistique	2
Langue moderne I	2

FORMATION OPTIONNELLE – OPTION GROUPEE 8p

Travaux de bureau (menu 1)

Alimentation	2
Travaux sur ordinateur	3
Habillement	2
Formation pratique à la vie quotidienne	1

Bois-construction (menu 2)

Travail du bois	2
Construction	3
Alimentation	2
Travaux sur ordinateur	1

Document à usage interne.

Modifications possibles suite, notamment, à un changement d'organisation ou à de nouvelles dispositions légales

3^e année polyvalente

FORMATION COMMUNE	16p
Français	4
Mathématique	2
Formation scientifique	2
Religion catholique	2
Education physique	2
Langue moderne I (Allemand)	2
Formation historique et géographique	2

Les élèves de 3P Polyvalente choisissent un menu regroupant deux options de base groupées :

- Menu 1 :** Travaux de bureau **ET** Services Sociaux
Menu 2 : Services Sociaux **ET** Construction - Gros œuvre
Menu 3 : Construction - Gros œuvre **ET** Travaux de bureau

Travaux de bureau

OPTION GROUPEE et FORMATION COMPLEMENTAIRE	7p
Techniques du secrétariat	
Economie de l'entreprise	
Informatique	

Services sociaux

OPTION GROUPEE et FORMATION COMPLEMENTAIRE	7p
Formation pratique à la vie quotidienne	
Enquêtes-visites-séminaires	
Art culinaire	

Construction - Gros œuvre

OPTION GROUPEE et FORMATION COMPLEMENTAIRE	7p
Construction	
Construction - Travaux pratiques	
Menuiserie	

A ce choix, s'ajoute un cours de Module d'Education aux Choix à 4 périodes hebdomadaires.

Document à usage interne.

Modifications possibles suite, notamment, à un changement d'organisation ou à de nouvelles dispositions légales

4^e année

FORMATION COMMUNE (1) (2) (3)	16p
Français	4
Mathématique	2
Formation scientifique	2
Religion catholique	2
Education physique	2
Langue moderne I (Allemand)	2
Formation historique et géographique	2

Collaborateur(trice) administratif(ve) (1)

OPTION GROUPEE	16p
Techniques d'accueil, d'organisation et de secrétariat	8
Informatique appliquée	6
Langue moderne (Allemand)	2

Maçon(ne) (2)

OPTION GROUPEE	16p
Construction	4
Construction - Travaux pratiques	14

Aide familial(e) (3)

OPTION GROUPEE	18p
Formation pratique à la vie quotidienne	6
Alimentation et hygiène de vie	3
Education aux T.I.C.	2
Français expression orale	2
Français expression corporelle (3 ^e) / plastique (4 ^e)	2
Enquêtes-visites-séminaires	3

Document à usage interne.

Modifications possibles suite, notamment, à un changement d'organisation ou à de nouvelles dispositions légales.

5^e et 6^e années

FORMATION COMMUNE (1) (2) (3)	16p ou 18p
Français	4
Mathématique	2
Formation historique et géographique	2
Formation sociale et économique	2
Formation scientifique	2
Education physique	2
Religion catholique	2
Langue moderne I (Allemand) (uniquement en A.A.A.)	+2

Auxiliaire Administratif(ve) et d'Accueil (1)

OPTION GROUPEE	18p
Langue moderne II (Anglais)	2
Outils-applications bureautiques	6
Activités d'insertion professionnelle	4
Techniques organisation (relation publique - sociale - secrétariat)	6
Des stages sont également organisés et étalés sur des périodes ciblées.	

Maçon(ne) (2)

OPTION GROUPEE	19p
Construction	4
Construction - Travaux pratiques	14
Remédiation en Construction	1

Aide familial(e) (3)

OPTION GROUPEE	20p
Education nutritionnelle	4
Soins d'hygiène - Confort	6
Psychologie appliquée	4
Education sociale et familiale	4
Séminaires	1
Langue moderne I (Allemand)	1

Document à usage interne.

Modifications possibles suite, notamment, à un changement d'organisation ou à de nouvelles dispositions légales.

7^e année

<u>FORMATION COMMUNE</u>	<u>14p</u>
Education physique	2
Français	4
Mathématique	2
Religion catholique	2
Formation scientifique	2
Formation sociale et économique	2

Gestionnaire de très petites entreprises

<u>OPTION GROUPEE</u>	<u>18p</u>
Gestion commerciale et législation	4
Comptabilité et informatique de gestion	6
Stages	8

<u>FORMATION COMPLEMENTAIRE</u>	<u>4p</u>
Langue moderne I (Allemand)	2
Activité de synthèse (Projet)	2

Complément en techniques spécialisées en construction - gros œuvre

<u>OPTION GROUPEE</u>	<u>18p</u>
Cours techniques	5
Travaux pratiques	13

<u>FORMATION COMPLEMENTAIRE</u>	<u>4p</u>
Connaissances en gestion de base	4

Aide-soignant(e)

<u>OPTION GROUPEE</u>	<u>20p</u>
Nutrition	2
Technologie des soins	10
Psychologie appliquée	6
Séminaires	2

Des stages sont également organisés et étalés sur des périodes ciblées.

<u>FORMATION COMPLEMENTAIRE</u>	<u>4p</u>
Langue moderne I (Allemand)	1

Document à usage interne.

Modifications possibles suite, notamment, à un changement d'organisation ou à de nouvelles dispositions légales.

Notes personnelles